



Note aux concurrents N°1

1) Novembre à Hyères croiseurs

Modifications aux instructions de course

a) Ajouter Art 13.3 : pour les parcours côtiers la ligne d'arrivée définie par l'article 13.1 sera située à proximité de la ligne de départ. Sa position sera précisée par VHF aux concurrents par le comité de course.

b) L' Article 6 est modifié comme suit :

Groupe DIAM 24 : Pavillon de classe 470-pas de Flamme

2) Répartition des flottes

Zone Alpha : SB20, Surprise, J80, Seascope et Longtze

Zone Bravo : Croiseurs IRC, 31.7 et Diam 24

Pour l'organisation

Hyères, le 07/11/2015 à 10H00